

LA RHÉTORIQUE : ART DE LA PREUVE OU ART DE LA PERSUASION ?

Emmanuelle Danblon

Presses Universitaires de France | « [Revue de métaphysique et de morale](#) »

2010/2 n° 66 | pages 213 à 231

ISSN 0035-1571

ISBN 9782130576440

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-de-metaphysique-et-de-morale-2010-2-page-213.htm>

Pour citer cet article :

Emmanuelle Danblon, « La rhétorique : art de la preuve ou art de la persuasion ? », *Revue de métaphysique et de morale* 2010/2 (n° 66), p. 213-231.
DOI 10.3917/rmm.102.0213

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La rhétorique : art de la preuve ou art de la persuasion ?

RÉSUMÉ. — *Cet article propose une nouvelle enquête sur l'ancien concept de preuve rhétorique. Seront examinées les notions suivantes : le tekmerion (l'indice), le paradeigma (l'exemple) et le topos (lieu), afin d'éclairer leur lien apparemment paradoxal avec la persuasion et la validité. Le propos est de montrer qu'un tel paradoxe peut être résolu grâce à une conception stratifiée de la rationalité, où la raison archaïque soutient la persuasion, tandis que la raison moderne fonde la validité.*

ABSTRACT. — *This paper proposes a new inquiry on the ancient concept of proof in rhetoric. Three Aristotelian notions will be investigated : the tekmerion (index), the paradeigma (example), and the topos (commonplace), in order to shed a light on their apparent paradoxical link with both persuasion and validity. As it is claimed, such a paradox may be resolved thanks to a stratified conception of rationality where archaic reason helps to persuasion, while modern reason grounds validity.*

L'article qu'on va lire propose de contribuer à une réflexion très ancienne qui porte sur les statuts respectifs de la preuve et de la persuasion en rhétorique. L'antique discipline permet-elle d'inventer, sur diverses questions, un raisonnement « quasi logique » au sens de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958), lequel emporterait l'adhésion de *tout être raisonnable* ? Ou s'agit-il au contraire, selon sa mauvaise réputation, d'un moyen de construire du persuasif quelle que soit la question posée ?

Cette question très ancienne sera éclairée par une mise en discussion de travaux contemporains de spécialistes de l'argumentation, de linguistes et de spécialistes des discours et de la rationalité.

Une réflexion touchant au statut de la rhétorique dans ses rapports avec la notion de preuve et avec celle de persuasion touche à la représentation que l'on a pu se donner de l'art oratoire au cours des siècles : tantôt décrit comme la science de la logique mise en œuvre dans les discours, tantôt dénoncé comme une entreprise de manipulation.

Il convient avant tout de refaire le point brièvement sur les origines de cette question délicate.

I. AUX ORIGINES D'UN DOUBLE VISAGE

L'image contradictoire de la rhétorique dont nous avons hérité remonte, on le sait, à la tradition des Sophistes et à la critique virulente que Platon a exprimée à l'encontre de pratiques qui lui paraissaient aussi irrationnelles qu'immorales. Ainsi, face à la *mauvaise rhétorique* dont Gorgias était à ses yeux l'un des principaux représentants, Platon a développé les critères de ce qui devait être la *bonne rhétorique*, se donnant pour mission de rechercher la vérité dans les affaires humaines, et mettant de côté les masques et accessoires d'un art de manipuler au service d'intérêts particuliers. Ce faisant, comme Barbara Cassin (1990) l'a soutenu, Platon a évacué de la rhétorique ce qui en faisait l'essence, la ramenant tout bonnement à un idéal de philosophie.

Voilà le décor planté de ce qui demeurera jusqu'à aujourd'hui la représentation ambiguë, voire caricaturale, de la rhétorique conçue soit comme art de la tromperie, soit comme art de l'évidence. Cette dualité tend à écarteler la discipline, d'un côté, vers la persuasion transformée en manipulation, de l'autre, vers la preuve conçue selon les canons de la démonstration.

II. LE VISAGE CONTEMPORAIN DE LA RHÉTORIQUE

Ces deux représentations divergentes se sont transmises au cours des siècles. Ainsi, le problème des rapports entre preuve et persuasion ne peut guère faire l'économie des différentes représentations auxquelles la rhétorique a donné lieu au cours d'une période donnée. En conséquence, la réflexion sur la rhétorique est dès le départ indissociable de la conception que la société se donne de la raison, de la rationalité, de sa façon d'interagir avec son environnement.

La dissension entre Platon et les Sophistes concernant l'art oratoire a en quelque sorte servi de matrice au cours des siècles pour l'image que la société construisait de la rhétorique et, avec elle, des rapports entre le langage et le monde social, celui des institutions. La société contemporaine n'échappe pas à cette règle, qu'elle va énoncer depuis sa propre conception de la rationalité.

Comme le propose Carlo Ginzburg, pour comprendre les racines les plus actuelles de la représentation commune de la rhétorique aujourd'hui, il convient de remonter à la lecture des Sophistes par Nietzsche :

L'écho de *Sur la vérité et le mensonge* a dépassé le champ même de la philosophie. Dans les années 1970, cet essai inachevé est devenu un des textes fondateurs de la

théorie de la déconstruction grâce à la lecture très pénétrante qu'en a faite Paul de Man dans une communication à un colloque sur Nietzsche organisé par la revue *Symposium*¹.

Ginzburg évoque ensuite la thèse de Nietzsche selon laquelle la langue serait une sédimentation de métaphores ayant davantage de liens avec la volonté humaine de donner du sens au monde qu'avec une expression de la vérité comme miroir de la réalité. Paul de Man, comme Michel Foucault, a repris la thèse en la radicalisant, décrivant la rhétorique et le langage comme une vaste entreprise d'ironie généralisée dans laquelle le sens lui-même se déroberait infiniment à l'interprétation. Parallèlement, le milieu du xx^e siècle avait remis à l'ordre du jour les études sur l'argumentation qui avaient été écartées de la recherche et de l'enseignement jusque-là, au profit d'une vision naïvement réductionniste de la logique et du langage. Le *linguistic turn* et son influence sur les sciences humaines peuvent se comprendre comme une réponse radicale à cette réduction. On conçoit ainsi que la remise à l'honneur des Sophistes ait privilégié le versant relativiste et constructiviste des rapports entre le langage et la pensée. C'est du moins la thèse de Ginzburg. Ainsi, de nombreux auteurs, jusque dans leurs divergences, ont trop facilement présupposé une lecture nietzschéenne de la rhétorique comme anti-référentielle. On voit à travers cette rapide évocation de la position de Ginzburg combien les conceptions de la rhétorique expriment l'état de pensée d'une société. Pour la période qui débute au xix^e siècle et qui s'étend jusqu'à aujourd'hui, la conception de la raison et du rôle qu'elle peut remplir pour l'élaboration d'un monde commun semble expliquer le regain d'intérêt pour une rhétorique qui se donnerait comme le miroir inversé de la raison positiviste héritée du siècle des Lumières. Mais cette opposition sous forme d'inversion ignore encore une fois l'existence, dès les débuts de la réflexion sur la raison en rhétorique, d'une troisième voie, ouverte par Aristote et qui tenta de dépasser des clivages d'autant plus réducteurs qu'ils étaient motivés par l'idéologie plus que par la curiosité scientifique.

III. RETOUR À ARISTOTE

Engagé dans une réflexion sur le statut de la preuve en histoire, Ginzburg reprend la question où Nietzsche l'avait laissée :

Au nombre de ces prémisses, il y a l'incompatibilité entre rhétorique et preuve, ou (ce qui revient au même) l'acceptation tacite de cette interprétation non référentielle de la rhétorique, qui, comme on l'a vu, remonte à Nietzsche. Je considère, au contraire,

1. Carlo GINZBURG (2003), p. 26.

comme je l'ai déjà signalé, que toute réflexion sur l'histoire, la rhétorique et la preuve doit repartir du texte que Nietzsche, après l'avoir étudié et traduit pour préparer ses conférences à l'Université de Bâle, a mis ensuite tacitement de côté : la *Rhétorique* d'Aristote².

Dans ce qui suit, j'emboîterai le pas à Carlo Ginzburg afin de reprendre l'histoire des différents visages de la rhétorique là où Aristote les avait pensés. Ce moment aristotélicien apparaît particulièrement riche d'enseignements pour ce qui touche aux liens entre preuve et persuasion. Lisons encore Ginzburg à ce sujet :

Sur un ton tranchant, Aristote rejette donc aussi bien la position des sophistes, qui voyaient dans la rhétorique un simple art de convaincre en mobilisant l'émotion, que celle de Platon, qui, dans le *Gorgias*, l'avait précisément condamnée pour cela. À l'encontre de ces deux thèses, Aristote repère dans la rhétorique un noyau rationnel : la preuve, ou, plus précisément, les preuves. C'est là qu'il faut chercher le lien entre l'historiographie, au sens que nous lui donnons, et la rhétorique, au sens d'Aristote, même si notre concept de « preuve » est très différent du sien, comme on va s'en apercevoir immédiatement³.

Suivent quelques paragraphes dans lesquels Ginzburg retrace les grandes lignes de la conception de la preuve en rhétorique selon Aristote. On y lit qu'il faut voir dans la *Rhétorique* la matrice à partir de laquelle peuvent se penser les réflexions sur la preuve, comme sur l'évidence. D'une façon remarquable, on notera que de telles questions engagent la réflexion sur des problèmes qui touchent à la logique, à l'épistémologie mais aussi à la psychologie. Comme nous allons le voir, la conjonction – mais aussi parfois la confusion – de ces différents critères peut constituer une piste utile pour la question qui nous occupe.

IV. TROIS FIGURES DE LA PREUVE ET DE LA PERSUASION EN RHÉTORIQUE

Dans cette perspective, je propose de soumettre à l'investigation trois concepts issus de la rhétorique aristotélicienne, qui entretiennent tous trois des liens explicites avec la preuve, d'une part, avec la persuasion, de l'autre.

Le premier de ces concepts est le *tekmerion* : seul indice qui soit « nécessaire » aux yeux d'Aristote mais qui semble pourtant plonger ses racines dans la Mètis, intelligence liée à l'art de la divination.

2. *Ibid.*, pp. 30-31.

3. *Ibid.*, p. 44.

Le second est le *paradeigma* ou l'« exemple rhétorique », argument privilégié du genre délibératif de la *Rhétorique*. Le *paradeigma* est à la fois une histoire exemplaire propre à emporter l'adhésion des auditoires et un événement singulier susceptible d'entrer dans une chaîne d'induction. Il semble relever ainsi tantôt de la preuve (quasi) logique, tantôt d'une puissance persuasive aux fondements psychologiques.

Le troisième est le *topos* – le lieu, qu'il soit propre ou commun –, que l'on peut décrire comme une *unité de rationalité* tantôt formelle, tantôt substantielle, dont la force persuasive est fondée sur la raison, le bon sens, en même temps qu'il peut exprimer des formes de raisonnements (quasi) logiques.

Chacune de ces notions centrales pour la *Rhétorique* illustre ainsi la complexité de la pensée aristotélicienne, comme tentative de dépasser le clivage, hérité des Sophistes et de Platon, entre ces deux facettes irréconciliables de la rhétorique.

Il s'agira ici de développer la réflexion sur les rapports entre preuve et persuasion à partir de chacune de ces trois notions aristotéliciennes, telles qu'elles ont été repensées et commentées par les linguistes et, plus généralement, par la réflexion contemporaine sur la rhétorique.

Comme je tenterai de le montrer, c'est dans les nuances de la pensée d'Aristote, mais aussi dans celles de ses commentateurs contemporains, que l'on peut chercher une source de réflexion particulièrement riche pour alimenter le débat sur le statut de la *raison rhétorique*.

1. Le *tekmerion* : indice nécessaire ou évident ?

La première étape de notre enquête nous conduira à examiner ce qui, dans le *tekmerion*, relève, selon Aristote, de la preuve ou de la persuasion :

Parmi les indices, l'un présente la relation de l'individuel à l'universel ; l'autre, de l'universel au particulier. Entre les indices, celui qui est nécessaire est le *tekmerion* ; celui qui n'est pas nécessaire n'a pas de nom répondant à cette différence. Par nécessaire, j'entends les propositions pouvant servir de prémisses à un syllogisme ; et c'est pourquoi, parmi les indices, celui qui a ce caractère est un *tekmerion*. Quand on croit qu'il n'est pas possible de réfuter la proposition énoncée, on croit apporter un *tekmerion*, que l'on tient pour démontré et achevé ; aussi bien les mots *tekmor* et *péras* (achèvement) ont-ils le même sens dans l'ancienne langue.

Parmi les indices, l'un présente la relation du particulier au général, ainsi : un indice que les doctes sont justes, c'est que Socrate était docte et juste. C'est là, sans doute, un indice ; mais il est réfutable, bien que la proposition particulière soit vraie ; car on n'en peut tirer un syllogisme. Mais si l'on disait, par exemple : un indice qu'il est malade, c'est qu'il a de la fièvre, ou : un indice qu'elle a enfanté, c'est qu'elle a du lait, un tel indice serait nécessaire. Parmi les indices, c'est le seul qui soit un *tekmerion* ; car c'est

le seul, à condition qu'il soit vrai, que l'on ne puisse réfuter. D'autres indices présentent la relation du général au particulier, si l'on disait, par exemple : un indice qu'il a la fièvre, c'est que sa respiration est rapide ; ce qui est réfutable, même si le fait est exact ; car on peut avoir la respiration haletante, sans avoir la fièvre.

Nous venons de dire en quoi consiste le vraisemblable, l'indice et le *tekmerion*⁴.

Ce long passage de la *Rhétorique* expose sans ambiguïté que, pour Aristote, le seul cas qui corresponde à sa définition du *tekmerion* est l'indice nécessaire. Celui-ci peut se reconstruire par la déduction, ce qui permet de constater, formellement, que la conclusion est obtenue par une nécessité d'ordre logique. Il suffit de replacer l'illustration choisie par Aristote pour le *tekmerion* dans une chaîne déductive : « Toutes les femmes qui ont du lait ont enfanté, or cette femme a du lait, donc elle a enfanté. » Mais on remarque immédiatement qu'à la nécessité logique est associée une nécessité d'ordre épistémique. En effet, la proposition universelle « Toutes les femmes qui ont du lait ont enfanté » est aussi universellement vraie que la proposition « Tous les hommes sont mortels ». En revanche, comme le révèlent ces situations, à la nécessité logique s'associe un caractère assez pauvre de l'information, et cela tout simplement parce que celle-ci est déjà tout entière contenue dans les prémisses : la conclusion inférée, si nécessaire et irréfutable qu'elle soit, n'apporte pas d'information supplémentaire, par rapport à celle déjà contenue dans les prémisses.

À l'inverse, pour les contextes tels que ceux de l'enquête policière ou du diagnostic médical, qui produisent des découvertes sous forme de conjecture, plus l'hypothèse est risquée, plus elle présente un intérêt pour le raisonnement. C'est le cas, dans le commentaire d'Aristote, pour la proposition : « Un indice qu'il a de la fièvre est que sa respiration est haletante. » Il y a là un rapport inversement proportionnel entre la validité de l'information, qui utilise les critères de nécessité et d'irréfutabilité, et son degré d'intérêt pour la connaissance. Une telle inversion dans le rapport va constituer une piste pour la poursuite de notre enquête sur les rapports entre preuve et persuasion.

À ce stade, il convient tout d'abord de noter que nous avons hérité d'une conception de l'indice qui dépasse largement la définition de l'indice nécessaire tel que défini par le *tekmerion* d'Aristote. En effet, ce que l'on entend couramment par « indice » relève davantage du deuxième type de raisonnement que du premier : il recouvre davantage le cas de l'enquête policière que celui de la déduction à partir de prémisses universelles. Autrement dit, à nos yeux de modernes, un indice est précisément une piste intéressante quoique peu fiable, voire risquée, pour conduire un raisonnement dont la conclusion nous échappe

4. ARISTOTE, *Rhétorique*, I, 2, 1357b.

encore en grande partie. Il n'y a rien là qui puisse ressembler à la nécessité déductive du *tekmerion* d'Aristote. Bref, au plan de la preuve, un indice est-il fiable ou peu fiable ? Corollairement, au plan de l'information, un indice peut-il donner lieu à une véritable découverte ou se réduit-il à une information triviale ?

Poursuivons notre investigation en portant notre attention sur l'allusion que fait Aristote à la racine *tekmor* « dans l'ancienne langue ». En effet, la racine même du terme *tekmerion* ou de la forme verbale *tekmor* signifiera tantôt la « limite », tantôt la « marque », tantôt le « témoignage » ou encore la « preuve ». On constate une zone sémantique dans laquelle se chevauchent des critères logiques, épistémologiques et psychologiques. Ce chevauchement des critères s'avère d'autant plus important si l'on songe qu'Aristote rangeait le témoignage parmi les preuves extra-techniques, celles que l'orateur n'a pas à construire lui-même, dès lors qu'elles s'offrent à lui comme des données brutes. On comprend que les preuves extra-techniques auraient la force de l'évidence, puisqu'elles ne doivent en passer par aucun artifice technique. C'était le cas également selon l'auteur de la *Rhétorique*, on s'en souviendra, pour les aveux sous la torture. Il s'agit là d'un type de preuve qui relèverait de la Signification naturelle au sens de Grice (1979).

Mais poursuivons notre enquête sur le *tekmerion*. Au livre II de la *Rhétorique*, figure un passage qui doit aussi retenir toute notre attention :

Quant aux *tekmeria* et aux enthymèmes fondés sur des *tekmeria*, il ne sera pas possible de dire pour les réfuter qu'ils ne se prêtent pas au syllogisme (cela aussi nous a été montré à l'évidence dans les *Analytiques*) ; le seul moyen qui reste est de montrer que le fait allégué n'existe pas. Mais, s'il est patent que ce fait est réel et est un *tekmerion*, alors la thèse adverse devient irréfutable ; car par la démonstration tout devient dès lors évident⁵.

Ici, comme dans le champ sémantique de la racine *tekmor*, l'on trouve encore la conjonction de deux critères : l'un logique, celui de la démonstration (*apodeixis*), l'autre, psychologique, celui de l'évidence (*phanera*), là où on aurait attendu le terme épistémologique qu'Aristote utilise pour qualifier l'indice au livre I : « nécessaire » (*anankaion*).

Tout se passe comme si Aristote tentait de dépasser l'opposition entre Platon et les Sophistes par la conjonction, dans sa description de la preuve en rhétorique, de ce qui était notoirement le critère des uns – le critère psychologique de la persuasion – ou de l'autre – le critère épistémologique de la vérité. Cette

5. ARISTOTE, *Rhétorique*, II, 25-26, 1403a.

volonté de dépassement se traduit par la conjonction des notions de démonstration, d'évidence et de nécessité qui, toutes, contribuent à alimenter le concept riche et polysémique de *tekmerion*.

On peut faire l'hypothèse sans trop de risque que les premiers moments de la réflexion sur la rhétorique ont été les héritiers de ce passage de l'antique paradigme indiciaire à celui d'une raison qui allait désormais puiser ses critères pour la persuasion mais aussi son modèle pour la pensée dans le raisonnement logique.

Cette première enquête sur le *tekmerion* chez Aristote révèle ainsi la fossilisation d'une concurrence entre une ancienne conception de la raison, fondamentalement basée sur l'intuition, et une nouvelle, mettant l'accent sur la formalisation. Le *tekmerion* serait ainsi passé d'un indice évident à un indice nécessaire : dans tous les cas, il s'agit de l'indice le plus puissant pour comprendre le monde, mais avec des critères adaptés au modèle de la raison qui le pense.

2. Le paradeigma : histoire exemplaire ou partie de l'induction ?

Poursuivons à présent notre enquête en abordant une deuxième notion rhétorique utile à la réflexion : le *paradeigma*. Revenons au célèbre passage de la *Rhétorique* où Aristote développe sa conception de ce qui est, selon lui, l'argument privilégié du genre délibératif, ainsi que l'analogie rhétorique de l'induction :

Nous avons dit que l'exemple est une induction et à quelles sortes d'objets cette induction est relative. L'exemple ne présente les relations ni de la partie au tout, ni du tout à la partie, ni du tout au tout, mais seulement de la partie à la partie, du semblable au semblable, lorsque les deux termes rentrent dans le même genre, mais que l'un est plus connu que l'autre ; par exemple : Denys aspire à la tyrannie, puisqu'il demande une garde ; autrefois, en effet, Pisistrate, ayant ce dessein, en demandait une, et, quand il l'eut obtenue, il devint tyran ; de même Théagène à Mégare ; et tous les autres que l'on connaît deviennent des exemples pour Denys, dont pourtant on ne sait pas encore si c'est pour cette raison qu'il demande une garde. Tous ces cas particuliers rentrent sous la même notion générale que tout aspirant à la tyrannie demande une garde⁶.

À voir la complexité et l'hétérogénéité de la définition, il semblerait qu'Aristote soit conduit, comme pour le *tekmerion*, à faire intervenir plusieurs critères dans sa définition. Tentons de les analyser de plus près.

Il y a tout d'abord une dimension logico-argumentative dans laquelle l'exemple (*paradeigma*) se laisse intégrer :

6. ARISTOTE, *Rhétorique*, I, 2, 1357b.

<i>Dialectique</i>	<i>Rhétorique</i>	<i>Genre rhétorique</i>
Induction	<i>Exemple</i>	Délibératif
Déduction	Enthymème	Judiciaire

Au sein d'une telle structure, l'exemple se révèle être à la fois l'analogue rhétorique de l'induction dialectique et le pendant de l'enthymème, utilisé dans le genre judiciaire. L'exemple a donc un lien explicite avec l'induction, qui, elle-même, est comparée explicitement à la déduction. Le cas cité par Aristote se laisse d'ailleurs aisément formaliser par un raisonnement inductif :

Denys demande une garde (prémisse particulière)
 Autrefois, Pisistrate a demandé une garde et ensuite il devint tyran (*paradeigma*)
 Donc, Denys a l'intention de devenir tyran (conclusion)
 [Puisque Tout aspirant à la tyrannie demande une garde (prémisse majeure)]

Pourtant, à y regarder de plus près, la définition d'Aristote paraît contradictoire. Dans un premier temps, Aristote stipule que le *paradeigma* infère directement de la partie à la partie, mais, ensuite, il ajoute que les deux particuliers entrent sous une même notion générale « que tout aspirant à la tyrannie demande une garde ». Une telle contradiction apparente, indice peut-être d'une hésitation théorique, a été à la source de nombreuses controverses à propos du *paradeigma*. S'agit-il d'un mode de pensée qui permet de passer directement d'un cas particulier à un autre ? Dans ce cas, il ne s'agirait pas d'une inférence au sens strict du terme ; le *paradeigma* relèverait plutôt de l'abduction. Doit-on au contraire obligatoirement passer par une proposition générale, quitte à ce que celle-ci ne soit pas explicite ? Or, même si le *paradeigma* ne passe pas obligatoirement par une loi générale, garant de la validité inférentielle, on peut faire l'hypothèse qu'Aristote était, dans ce cas, moins préoccupé de validité logique que d'efficacité rhétorique. Pour comprendre la nature du *paradeigma*, l'adoption d'un point de vue psychologique se révélerait plus féconde qu'un éclairage logique.

Il y a en effet un élément psychologique fondamental dans la définition d'Aristote : l'un des particuliers (le *paradeigma*) est *plus connu* que l'autre. Cela signifie que celui qui interprète un exemple reconnaît dans l'événement inédit des traits de ressemblance avec un autre événement, déjà présent dans

sa mémoire. Le *paradeigma* se donne ainsi comme un indice, où le particulier incarne le général, en ce qu'il est *exemplaire* de la situation qui fait l'objet de la délibération. Dans l'exemple d'Aristote, chacun connaît l'histoire de Pisistrate qui a demandé une garde et qui ensuite est devenu tyran. Grâce à cette mémoire commune, le geste de Denys peut être interprété comme un indice possible de son intention de devenir tyran. L'exemple fonctionne comme les récits, les fables et les proverbes qui, sans être inférentiels au sens classique, donnent une représentation vivante, en action, de la situation à analyser.

3. La dimension narrative et fictionnelle de l'exemple rhétorique

On l'a dit, l'exemple en tant qu'argument du délibératif est souvent un événement marquant, présent dans la mémoire orale de la communauté. Mais il peut aussi bien être une histoire exemplaire, une fable, une légende ou encore des formes hybrides entre le proverbe et la parabole, sortes de petits récits *gnomiques* que l'orateur utilisera pour « illustrer » son propos. En conséquence, le critère de la fiction ou de la réalité n'est pas pertinent pour la qualité rhétorique de l'exemple et, partant, pour sa force persuasive.

Or, une telle indifférence pour le caractère fictif ou non du récit est également typique des narrations dans les mythes. Raconter une histoire exemplaire, c'est avant tout illustrer une situation en inscrivant une série d'événements dans une continuité temporelle significative. La forme narrative de l'exemple a en outre une conséquence bienvenue pour l'orateur qui cherche à persuader : elle ne se soumet pas à la critique. L'exemple rhétorique partage avec les récits mythiques d'autres traits dont la rationalité est typique des cultures orales⁷. De telles formes discursives partagent une même conception de la vérité : celle-ci ne s'y définit pas dans les termes sémantiques de la correspondance entre un énoncé et un état de choses du monde. Un usage oral de la vérité recouvre l'accord d'un jugement avec d'autres jugements⁸. La vérité orale ne s'oppose d'ailleurs pas au mensonge ni au faux. Elle se juge à l'aune de critères tels que l'authenticité ou l'exactitude dans l'expression ; elle ne fait pas partie d'un plan du réel qui soit distinct des autres plans : une telle vérité prédique le monde lui-même et non le langage⁹.

De cette rapide enquête sur le statut de la preuve dans le *paradeigma*, on peut à présent opérer quelques rapprochements avec les conclusions obtenues à propos du *tekmerion*.

7. Jack GOODY (1994).

8. Marcel DETIENNE (1967).

9. Voir Jean-Marie SCHAEFFER (2000) ; Paul ZUMTHOR (1987).

Dans les deux cas, en effet, on observe la conjonction d'un critère psychologique pour la persuasion et d'un critère logique pour la validité. Aussi bien pour le *tekmerion* que pour le *paradeigma*, on a pu voir que les critères pertinents pour la persuasion trouvent leur racine dans une conception archaïque de la validité. Soit, dans le cas du *tekmerion*, un écho de l'ancienne *Mètis* qui puisait le caractère nécessaire de la conjecture dans l'art divinatoire, soit, dans le cas du *paradeigma*, une réminiscence de l'antique conception de la vérité issue de la culture orale, celle qui prédique le monde plutôt que le langage. Gardons ces premières observations à l'esprit auxquelles nous reviendrons après avoir procédé à une enquête similaire à propos de la troisième notion aristotélicienne essentielle pour les liens entre preuve et persuasion : le *topos*.

4. Le *topos* : donner du sens ou justifier ?

Dans l'introduction aux *Topiques* d'Aristote, Jacques Brunschwig rappelle à quel point la définition même de la notion de « lieu » reste problématique, Aristote n'utilisant le terme que parcimonieusement dans l'ouvrage qui lui est entièrement consacré et qui consiste, en somme, à l'invention de prémisses utiles au dialecticien. On sait aussi qu'Aristote suppose que cette utilité se transfère, par analogie, à la rhétorique. Jacques Brunschwig, dans l'introduction aux *Topiques*, rappelle que la notion de *topos* a été associée par les commentateurs au cours des siècles à de nombreuses métaphores telles que *source*, *moule*, *matrice*, *filon*, *puits*, *arsenal*, *magasin*, en passant par la formule cicéronienne de *sedes argumentorum*. Le lieu est tantôt une règle, tantôt un cadre, tantôt formel, tantôt substantiel.

Dans son étude sur les *Topiques* d'Aristote, W.A. De Pater (1965) rapproche explicitement le *topos* de la notion toulminienne de Garantie pouvant servir de justification à une inférence inductive. Comme j'avais cherché à le montrer ailleurs¹⁰, on peut tenter de décrire le *topos* comme une « unité de rationalité » qui tantôt permet de *donner du sens* à une situation en plaçant la représentation dans un moule dont la forme linguistique autorise l'expression, tantôt sert de justification dans une chaîne inductive. Selon cette hypothèse, le *topos* n'a de statut épistémologique lié à la preuve que lorsqu'il remplit la fonction de justification dans un raisonnement inductif¹¹.

Au fond, cette conception cognitive du *topos* nous permet de le rapprocher de ce que Jon Elster (2003) nomme les « mécanismes » :

Pour le dire d'un trait, les mécanismes sont des *structures causales aisément reconnaissables et qui interviennent fréquemment, et qui sont déclenchées sous des conditions en*

10. Emmanuelle DANBLON (2002).

11. *Ibid.*, pp. 31-38.

général inconnues ou avec des conséquences indéterminées. Ils nous permettent d'expliquer, mais non de prédire¹².

On comprend dans la suite du développement que ces mécanismes sont en effet comme des unités de rationalité qui permettent de ranger une situation donnée sous une représentation partagée. Pourtant, la prédiction y est impossible du fait que les mécanismes peuvent exprimer des représentations contradictoires. C'est d'ailleurs en cela qu'Elster voit dans les proverbes une bonne introduction à l'étude des mécanismes :

L'étude des proverbes est une bonne introduction à l'étude des mécanismes, pour plusieurs raisons. On peut supposer que les proverbes qui sont enracinés dans une culture ont une structure mnémonique particulière. Ils seront simples ou robustes plutôt que compliqués et entourés de spécifications. De plus, ils ne survivront pas à moins qu'ils ne donnent un éclairage évident sur un comportement qui est très fréquemment observé. Finalement, il est proverbialement vrai que pour tout proverbe, on peut trouver un proverbe qui affirme l'opposé¹³.

On retrouve encore ici l'idée d'unité de rationalité qui, si elle permet de motiver une situation, ne peut pour autant prétendre systématiquement à la fonction de preuve logique, tout simplement parce que, acceptant des hypothèses contradictoires, elle rendrait toute prédiction infalsifiable. C'est d'ailleurs, on s'en souvient, le reproche que Karl Popper (1985) adressait à la psychanalyse freudienne qui acceptait les hypothèses contradictoires et rendait de ce fait toute prédiction potentiellement infalsifiable, c'est-à-dire non scientifique, au sens poppérien de ce critère. Par exemple, un psychanalyste pourra « prédire » que si un patient a eu des parents maltraitants, il sera porté soit à reproduire le même schéma, soit à chercher à tout prix à s'en éloigner. Mais si l'on admettait que les hypothèses de la psychanalyse freudienne relèvent davantage de mécanismes au sens d'Elster que de lois scientifiques, l'accusation d'infalsifiabilité deviendrait du même coup sans objet. Il conviendrait alors de décrire la psychanalyse comme une technique apparentée à la rhétorique plutôt que comme une science.

Enfin, l'évolution de la pensée du linguiste Oswald Ducrot à propos du statut des « lieux communs » dans sa *Théorie de l'argumentation dans la langue* (TADL) nous permettra, je l'espère, d'aller un peu plus loin.

En effet, l'évolution de la *Théorie de l'argumentation dans la langue* vers la *Théorie des topoï* se marque par la découverte que le passage d'un argument à

12. Jon ELSTER (2003), p. 25, souligné par l'auteur.

13. *Ibid.*, pp. 33-34.

une conclusion ne s'offre pas nécessairement à l'interprétation, pas plus qu'il n'impose un seul chemin possible. On peut voir dans cette observation la redécouverte par les auteurs de la notion aristotélicienne de *topos* comme indication donnée par le locuteur d'un chemin particulier qui conduirait à une conclusion. En outre, ces *topoi* ne sont jamais *assertés* au sens où ils sont présentés par le locuteur comme étant déjà admis par la communauté. C'est ce qui explique leur caractère polyphonique, qui permet d'ailleurs de relier le lieu commun à la notion de *doxa* ou de principe raisonnable.

En 2004, dans un article consacré à l'argumentation, Ducrot met fortement en doute le caractère rationnel des *topoi* dans la langue :

Ce que je soutiens pour ma part, c'est que l'argumentation discursive n'a aucun caractère rationnel, qu'elle ne fournit pas de justification, pas même des ébauches faibles, lacunaires, de justification. En d'autres termes, ce que je mettrai en doute, c'est la notion même de *logos* discursif qui se manifesterait à travers les enchaînements argumentatifs, à travers les *donc* et les *par conséquent*¹⁴.

Ducrot refuse ainsi à l'argumentation rhétorique tout caractère « rationnel ». Reste alors un problème, souligné par l'auteur : pourquoi des « donc » et des « pourtant », effectivement utilisés à des fins argumentatives, contribuent-ils à la persuasion, alors qu'ils « ne constituent même pas des ébauches de justification » ? Car, comme le remarque Ducrot, il n'empêche que cette interprétation de « A donc C » fait néanmoins partie des compétences métalinguistiques des sujets parlants « non linguistes ». En ce sens, elles offrent au minimum un « niveau de compréhension » de ce type d'enchaînement.

Quoi qu'il en soit, la fin de l'article est sans équivoque :

Appelons pour simplifier *platonicienne* la recherche d'une vérité absolue, qui exigerait que l'on dépasse le langage, c'est-à-dire que l'on tente, sans même savoir si c'est possible, de « sortir de la Caverne » (car la vraie caverne, celle qui nous interdit le rapport avec la réalité, celle qui nous contraint à vivre au milieu des « ombres », c'est, pour moi, le langage). Appelons *aristotélicien*, de façon tout aussi schématique, l'espoir de trouver dans le discours, c'est-à-dire « à l'intérieur de la Caverne », une sorte de rationalité imparfaite, insuffisante, mais somme toute acceptable, *vivable*. Moyennant ces approximations, mon exposé s'inscrit dans une opposition systématique à l'optimisme rhétorique d'Aristote et de ses innombrables successeurs ; il souhaiterait promouvoir un retour à Platon et à une méfiance *radicale* vis-à-vis du discours¹⁵.

14. Oswald DUCROT (2004), p. 22.

15. *Ibid.*, p. 32.

Pourtant, il semble que son observation linguistique sur les *topoi* nous permette de les rapprocher des réflexions que nous devons à Elster sur les mécanismes. En effet, si les *topoi* auxquels semblent donner lieu les « donc » et les « alors » du discours n'ont guère de chances de correspondre – la plupart du temps – à des argumentations rationnelles, il n'en reste pas moins, selon Ducrot lui-même, qu'ils donnent lieu chez les locuteurs à un « premier niveau de compréhension ». Nous pourrions rapprocher ce premier niveau de compréhension de celui des mécanismes observés par Elster qui considère l'étude des proverbes comme étant paradigmatique. En d'autres termes, les principes généraux, raisonnables, que nous sommes autorisés à reconstruire à partir des interprétations courantes accessibles à tout locuteur sur la base de connecteurs argumentatifs permettent, à tout le moins, de donner du sens à une situation. Il reste que ce « sens », comme c'est le cas dans les proverbes ou dans les « prédictions infalsifiables » des psychanalystes, ne peut pas être considéré comme rationnel dans un sens fort, dans la mesure au moins où il accepte la contradiction.

Donner du sens n'est pas encore justifier. Exprimer un mécanisme explicatif n'est pas formuler une hypothèse scientifique pouvant servir de prédiction.

En conséquence, la persuasion serait un phénomène à la fois plus fondamental et moins contraignant que la preuve.

V. FINALEMENT, QUEL STATUT POUR LA RHÉTORIQUE ?

De cette enquête sur les rôles respectifs de la preuve et de la persuasion en rhétorique, nous pouvons à présent tenter de dégager quelques grandes lignes directrices.

En particulier, l'observation de ces trois notions de la rhétorique aristotélicienne que sont le *tekmerion*, le *paradeigma* et le *topos*, nous conduit à affiner les liens qui unissent la preuve et la persuasion. Dans les trois cas, en effet, nous avons pu observer un enchevêtrement de critères propres à la persuasion, ceux-ci étant de nature plutôt psychologique, avec des critères pertinents pour la preuve, ceux-là étant de nature tantôt logique, tantôt linguistique.

Le tableau ci-dessous nous aidera à mettre en forme les résultats obtenus au cours des réflexions qui précèdent :

Type de signe chez Peirce	Notion aristotélicienne	Critère pour la raison archaïque	Critère pour la raison moderne	Critère pour la persuasion
Îcône	<i>tekmerion</i>	Divination (Mêtis)	Nécessité	Évidence
Indice	<i>paradeigma</i>	Trace/signe à interpréter	Argument (bonne raison)	Exemplarité
Symbole	<i>topos</i>	Représentation par un « mécanisme »	Justification	Signification

Le but de cette mise en forme est de mettre en lumière les rapports qui s'établissent, dans la conception de la preuve en rhétorique, depuis la matrice aristotélicienne jusqu'à aujourd'hui, entre la puissance persuasive et la validé logico-argumentative. L'hypothèse qui se dessine tient au rôle que pourrait jouer la raison archaïque pour la fonction rhétorique : elle fonctionnerait comme un palimpseste capable de produire un écho jusque dans la raison moderne. Un tel écho n'aurait plus aucun statut logique ou épistémologique pour la preuve, mais il remplirait une fonction psychologique, émotionnelle, pour le dire en termes rhétoriques, propre à provoquer la persuasion.

La référence à la trichotomie du signe chez Peirce (1978) n'a d'autre but que de nourrir la réflexion sur l'ensemble des rapports qui s'instaurent dans le tableau que l'on a sous les yeux et qui va à présent faire l'objet d'un commentaire général en guise de synthèse.

D'une façon générale, l'éclairage par la trichotomie peircienne nous permet d'établir, d'une part, un lien entre un type de signe et un critère pour la preuve ; d'autre part, un lien entre un type de signe et un critère pour la persuasion.

Premièrement, dans le cas du *tekmerion*, nous avons vu que ce qui le rendait « nécessaire » aux yeux d'Aristote était son caractère évident, indiscutable, du fait qu'il se présentait comme un fait brut, là où Aristote plaçait dans la *Rhétorique* les preuves extra-techniques. L'ensemble de ces traits trouve un écho dans le caractère iconique du signe peircien : directement interprétable et ressenti comme universel parce que transparent. Si l'épistémologie moderne considère que les signes réellement iconiques sont rares, il n'en reste pas moins que les effets de nécessité ressentis dans les contextes perceptuels les plus simples tels que « La neige est blanche » évoquent l'universalité de la perception iconique. Cela explique

d'ailleurs que, pour Aristote, la seule façon de réfuter le *tekmerion* revient à nier le fait lui-même, comme ce serait le cas pour n'importe quelle preuve extra-technique.

Deuxièmement, le rapprochement entre le signe indiciaire et le *paradeigma* nous paraît lui aussi assez fécond. Nous avons vu que le *paradeigma* tirait essentiellement sa force persuasive du fait qu'il représentait un événement encore récent dans la mémoire de la communauté et à propos duquel l'orateur proposait de voir un signe à interpréter pour s'engager – ou non – dans une action politique. Le *paradeigma* se rapproche donc de cette vérité orale qui est d'autant plus accessible qu'elle peut faire l'objet de l'interprétation intelligente de celui qui sait déceler une réalité disparue derrière quelques traces éparses. On retrouve là toute la puissance du paradigme indiciaire tel que Ginzburg l'a développé dans ses réflexions sur la preuve en histoire.

Pour notre enquête sur la preuve en rhétorique, nous voudrions surtout souligner que, là encore, les effets de persuasion tels qu'ils sont décrits par Aristote trouvent surtout un écho dans l'ancien statut épistémologique de l'indice : celui de l'abduction, cette capacité à interpréter de façon extrêmement synthétique un cas bizarre. La question de savoir comment et à quelles conditions l'on peut faire entrer un *paradeigma* dans une chaîne inductive est une question purement logique, qui ne regarde en rien sa capacité à emporter l'adhésion d'un auditoire.

Si ces deux critères ne semblent pas clairement séparés dans la *Rhétorique*, c'est ce que nous avons tenté de faire à travers une enquête qui nous a conduits à utiliser l'ombre portée de l'ancienne raison indiciaire comme un levier pour dissocier les critères de la preuve et ceux de la persuasion.

Troisièmement, et selon le même modèle utilisé pour les deux notions précédentes, nous proposons de rapprocher le *topos* de la *Rhétorique* du signe symbolique chez Peirce. En effet, le *topos* s'est révélé être avant toute chose une « unité de rationalité » qui a pour caractéristique d'être potentiellement toujours exprimable par une proposition générale pouvant, le cas échéant, servir de justification, de prémisse majeure, dans un raisonnement. Pourtant, l'observation de certains auteurs, comme Jon Elster ou Oswald Ducrot, nous a autorisés à voir dans le *topos* une proposition qui serait avant tout capable de *donner du sens* à une situation, même si une telle proposition ne doit pas nécessairement prétendre à un statut épistémologique plein et entier. C'est d'ailleurs en cela qu'Elster propose de parler de « mécanismes » tels qu'on en trouve à l'œuvre dans le corpus proverbial. L'une des observations d'Elster réside d'ailleurs dans le fait que la « raison proverbiale » accepte la contradiction. Cela constitue à l'évidence un critère qui nous empêche de voir dans les mécanismes des propositions qui répondent aux canons de la logique moderne. C'est pourquoi nous avons proposé d'exprimer le critère pour la persuasion par la notion sémantique de « signification ». En effet,

ce qui semble le plus crucial en l'occurrence est de pouvoir classer une unité de rationalité dans une catégorie publiquement partageable. Il s'agit donc là de répondre au critère sémantique de l'effabilité des représentations¹⁶ mais dans un sens affaibli. En effet, lorsqu'elle n'est pertinente que pour la persuasion, l'exigence d'effabilité « faible » devrait être décrite comme la capacité, pour un individu, à donner du sens à une représentation et à l'exprimer linguistiquement, sans pour autant que la question de sa validité soit pertinente à ce stade. Cette « signification » correspondrait d'ailleurs, au niveau de la production, à ce que Ducrot appelle le « premier niveau de compréhension » chez les locuteurs, au niveau de la réception.

Finalement, cette enquête sur les liens entre preuve et persuasion en rhétorique nous a permis d'affiner les hypothèses élaborées dans Danblon (2002), d'une rationalité stratifiée dont la rhétorique serait un lieu d'exploitation privilégié.

Selon cette perspective, notre démarche a consisté à reprendre le geste aristotélicien pour penser le rôle de la raison en rhétorique, en cherchant à dissocier clairement deux strates.

La première strate, héritée des critères d'une épistémologie archaïque, tels que la divination, l'interprétation par les indices et la représentation par mécanismes, serait devenue non pertinente pour la seconde strate. Celle-ci utilise les critères de validité de la raison moderne que sont la nécessité, l'argument, la justification. En revanche, l'écho encore vivace que la raison archaïque continue à faire entendre dans les mentalités modernes se traduit par autant d'effets de persuasion dont aucune rhétorique efficace ne pourrait se passer, n'en déplaise à Platon. Ces effets sont l'évidence, l'exemplarité et la capacité à donner du sens à une représentation.

En définitive, si l'on admet cette hypothèse, elle pourrait constituer une première étape vers la résolution de la tension inaugurale entre ces deux visages de la rhétorique aussi caricaturaux qu'irréconciliables. D'un côté, un art de la manipulation basé sur un relativisme moral et épistémologique, de l'autre, le parent pauvre d'une logique philosophique qui n'aurait plus de rhétorique que l'étiquette.

L'hypothèse de la rationalité stratifiée nous permet de dissocier les critères de la logique et ceux de la persuasion dans une vision synchronique de la raison, puisqu'ils sont reliés par la voie historique que nous avons empruntée, pour

16. Marc DOMINICY (1990).

remonter aux critères de ceux que Detienne appelle si poétiquement les « Maîtres de vérité », ceux de la Grèce archaïque, d'avant la rhétorique.

Dans cette vision historicisée de la raison humaine, la rhétorique n'est ni un parent pauvre de la logique, ni un art de gagner la cause grâce à un non-sens généralisé. Elle est l'art de fournir des pièces à conviction, des arguments et des justifications toujours sujets à révision, certes, mais dont les critères de persuasion ne sont pas entièrement arbitraires. Ils prennent leur racine dans une raison archaïque encore vivace. Celle-ci servirait en quelque sorte de garde-fou à la découverte des Sophistes que le langage n'est pas le miroir de la réalité.

L'art de la persuasion est l'art de faire rationnellement « comme si » le monde avait du sens. Et l'exercice collectif de cet art pourrait être le critère, éprouvé dans la *praxis*, que pour les hommes réunis en assemblée, tout compte fait, le monde a du sens.

Emmanuelle DANBLON

Fonds national de la recherche scientifique

Université libre de Bruxelles

Groupe de recherche en rhétorique et en argumentation linguistique)

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE J.-Cl. et DUCROT O. (1983), *L'Argumentation dans la langue*, Liège-Bruxelles, Mardaga.
- ANSCOMBRE J.-Cl. (éd.) (1999), *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, coll. dirigée par Christian Plantin.
- ARISTOTE, *Rhétorique*, texte établi et traduit par Médéric Dufour et André Wartelle, annoté par André Wartelle, Paris, Les Belles Lettres, 1967-1989, 3 volumes.
- , *Topiques. Tome I : livres I-IV*, texte établi et traduit par Jacques Brunschwig, Paris, Les Belles Lettres, 1967.
- BENOIT W. L. (1987), « On Aristotle's Example », *Philosophy and Rhetoric*, 20, pp. 261-267.
- BOTTÉRO J. (1987), *Mésopotamie. L'écriture, la raison et les dieux*, Paris, Gallimard.
- BRUNER J. (1996), « Frames for thinking. Ways of making meaning », dans D. R. Olson et N. Torrance (éds.), *Modes of Thought : Explorations in Culture and Cognition*, New York, Cambridge University Press, pp. 93 et 105.
- CASSIN B. (1990), « Bonnes et mauvaises rhétoriques : de Platon à Perelman », dans M. Meyer et A. Lempereur (éds.), *Figures et conflits rhétoriques*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, pp. 17-37.

- (1995), *L'Effet sophistique*, Paris, Gallimard.
- DANBLON E. (2002), *Rhétorique et rationalité*, Éditions de l'Université de Bruxelles, collection « Philosophie et société ».
- (2005), *La Fonction persuasive. Anthropologie du discours rhétorique. Origines, actualité*, Paris, Armand Colin.
- DETIENNE M. (1995), *Les Maîtres de vérité dans la Grèce archaïque*, Paris, Pocket.
- DE PATER W. A. (1965), *Les Topiques d'Aristote et la Dialectique platonicienne*, Fribourg (Suisse), Études thomistiques.
- DOMINICY M. (1990), « Effabilité », dans S. Auroux (éd.), *Encyclopédie philosophique universelle. Volume 2 : Les notions philosophiques*, Paris, PUF, pp. 751-753.
- DUCROT O. (2004), « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », dans M. Doury et S. Moirand, *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, pp. 17-34.
- ELSTER J. (2003), *Proverbes, maximes, émotions*, Paris, PUF, traduction par Pierre Livet.
- GINZBURG C. (1987), *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris, Flammarion.
- (2003), *Rapports de force. Histoire, rhétorique, preuve*, Paris, Le Seuil/Gallimard, traduction par Jean-Pierre Bardos.
- GOODY J. (1986), *La Logique de l'écriture. Aux origines des sociétés humaines*, Paris, Armand Colin.
- GRICE H. P. (1979), « Logique et conversation », traduction par Frédéric Berthet et Michel Bozon, *Communications*, n° 30, pp. 57-72.
- PEIRCE Ch. S. (1978), *Écrits sur le signe*, Paris, Le Seuil, traduction par Gérard Deledalle.
- PERELMAN Ch. et OLBRECHTS-TYTECA L. (1988 (1958)), *Traité de l'argumentation*, 5^e éd., Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- POPPER K. R. (1982 (1956)), *The Open Universe. An Argument for Indeterminism*, Totowa (New Jersey), Rowman and Littlefield.
- (1985), *Conjectures et réfutations. La croissance du savoir scientifique*, Paris, Payot, traduction par Michelle-Irène et Marc B. de Launay.
- SCHAEFFER J.-M. (2000), *Adieu à l'esthétique*, Paris, PUF.
- ZUMTHOR P. (1987), *La Lettre et la voix. De la littérature médiévale*, Paris, Le Seuil.